

Option 4 : Registre foncier et Infolot

Cette option vous permet d'avoir réponse à vos questions d'ordre juridique, administratif, opérationnel ou à celles liées aux transactions à distance sur le site du Registre foncier du Québec en ligne.

Elle vous permet également d'avoir réponse à vos questions concernant le site Infolot.

Option 5 : Comptes clients

Faites le **1** si vous souhaitez une copie de facture.

Faites le **2** pour toute autre demande relative aux comptes clients.

Cette option vous permet d'obtenir des informations concernant l'ouverture, la modification d'un compte client, la facture, l'état de compte ainsi que le processus de paiement ou de recouvrement.

Heures d'ouverture du service d'assistance à la clientèle

Du lundi au vendredi
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Pour les services suivants :

Greffe de l'arpenteur général du Québec, Infolot, Registre du domaine de l'État et Registre foncier

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Mercredi
De 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30



*Ce service
vous est destiné.*

**Votre collaboration
nous permet
de mieux vous répondre!**

Une visite des sites suivants s'impose avant d'obtenir un soutien de notre service téléphonique :

- Le site à l'intention des arpenteurs-géomètres : foncier.mern.gouv.qc.ca/site-ag
- Le site à l'intention des fournisseurs en rénovation cadastrale : cadastre.mern.gouv.qc.ca/site-fournisseurs
- Le site où télécharger les *Instructions générales d'arpentage* : mern.gouv.qc.ca/foncier/arpentage
- Le site pour consulter le Registre foncier du Québec en ligne : www.registrefoncier.gouv.qc.ca
- Le site pour consulter la base de données cadastrales officielle : infolot.mern.gouv.qc.ca
- Le site pour consulter le Registre du domaine de l'État : rde.mern.gouv.qc.ca
- Le site pour consulter le Greffe de l'arpenteur général du Québec en ligne : gagq.mern.gouv.qc.ca

Ce dépliant est accessible sur le site à l'intention des arpenteurs-géomètres.

Exclusif aux
arpenteurs-géomètres

Numéro unique et sans frais

Composez le

1 866 451-6375

ou le
numéro local
418 627-6375

Pour joindre tous les services
liés à l'information foncière

1. Enregistrement cadastral
2. Rénovation cadastrale
3. Bureau de l'arpenteur général du Québec
4. Registre foncier et Infolot
5. Comptes clients



Information foncière - Service à la clientèle

Option 1 : Enregistrement cadastral

Faites le **1** pour la réservation de lots ou de numéro de dossier, ou pour obtenir de l'information sur les documents contenus dans les archives cadastrales.

Nos agents de bureau prendront vos appels. Notez qu'en territoire rénové vous devez utiliser en tout temps le site à l'intention des arpenteurs-géomètres : foncier.mern.gouv.qc.ca/site-ag.

De plus, si vous avez des questions lors de la commande des documents cadastraux, vous obtiendrez de l'assistance.

Faites le **2** pour joindre le soutien aux opérations cadastrales.

Nos techniciens et arpenteurs-géomètres répondront à vos questions concernant :

- ⇒ les instructions pour la présentation des documents cadastraux en territoire rénové et non rénové;
- ⇒ les opérations cadastrales, qu'elles soient de type vertical ou horizontal;
- ⇒ un suivi de dossier particulier;
- ⇒ les lois relatives au cadastre.

Les questions liées à l'interprétation des messages d'erreurs de fichiers en prévalidation doivent être envoyées à la boîte courriel de la Direction de l'enregistrement cadastral (Boîte DEC) : enregistrement.cadastral@mern.gouv.qc.ca

Faites le **3** pour une demande relative à l'intégrité du cadastre.

Si vous décelez une anomalie ou une erreur sur un document cadastral officiel, nos techniciens peuvent :

- ⇒ vous conseiller sur la pertinence de présenter une demande de modification de données cadastrales;
- ⇒ vous assister dans la préparation de votre demande;
- ⇒ effectuer un suivi de votre dossier.

Faites le **4** pour toute autre demande.

Pour joindre la personne responsable de votre dossier, composez son numéro de poste. Sinon, votre appel sera acheminé à l'équipe du soutien aux opérations cadastrales.

Option 2 : Rénovation cadastrale

Faites le **1** pour l'attribution des contrats de rénovation.

Cette option vous permet d'obtenir des renseignements sur le processus d'attribution, la planification des travaux de rénovation, le calendrier et les documents d'appel d'offres. Si le responsable n'est pas disponible, laissez un message dans sa boîte vocale.

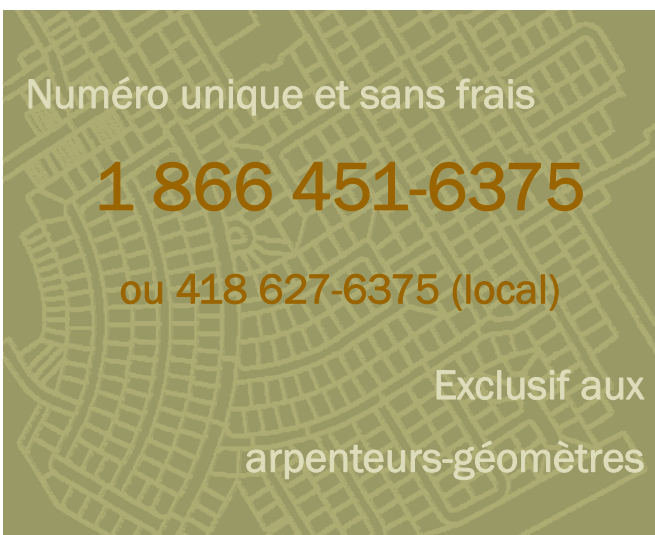
Faites le **2** pour le suivi des mandats de rénovation.

Cette option s'adresse aux chargés de projets en rénovation cadastrale. Ils peuvent communiquer directement avec le coordonnateur au suivi des mandats ou laisser un message dans sa boîte vocale s'il n'est pas disponible.

Faites le **3** pour l'analyse de la qualité des mandats de rénovation.

Cette option s'adresse aux chargés de projets en rénovation cadastrale. Ils peuvent communiquer directement avec le coordonnateur à l'analyse des mandats pour obtenir des informations sur les *Instructions pour la réalisation d'un mandat de rénovation cadastrale* ou l'interprétation des rapports de contrôle et problèmes techniques. Si le coordonnateur n'est pas disponible, laissez un message dans sa boîte vocale.

Faites le **0** pour toute autre demande.



Numéro unique et sans frais
1 866 451-6375
ou 418 627-6375 (local)
Exclusif aux
arpenteurs-géomètres

Option 3 : Bureau de l'arpenteur général du Québec

Faites le **1** pour l'arpentage des terres du domaine de l'État.

Un arpenteur-géomètre répondra aux questions relatives aux *Instructions générales d'arpentage* (la requête et les documents devant l'accompagner, les travaux à exécuter, les modalités d'exécution, etc.) ou à celles relatives à la Loi sur les arpentages ou à la Loi sur les terres du domaine de l'État.

Faites le **2** pour le Greffe de l'arpenteur général du Québec*.

Le Greffe de l'arpenteur général du Québec est en ligne! Pour consulter les documents du greffe : plans et carnets d'arpentage, plans et descriptions de territoires administratifs (cantons, limites municipales, MRC); plans et descriptions de territoires à statut juridique particulier, rendez-vous au gagq.mern.gouv.qc.ca. La recherche se fait à l'aide d'une carte interactive, et par géolocalisation.

Si vous souhaitez une copie certifiée conforme de ces documents, vous devrez faire une demande à l'adresse suivante : arpenteur.general@mern.gouv.qc.ca. N'oubliez pas de visiter l'aide en ligne avant de contacter le personnel du Centre de relation avec la clientèle de l'information foncière!

Faites le **3** pour le Registre du domaine de l'État (RDE)*.

Vous êtes autonome pour consulter le Registre du domaine de l'état. Pour obtenir de l'aide concernant l'utilisation de la carte interactive, nous vous invitons à prendre connaissance des capsules vidéo qui présentent les différentes fonctionnalités disponibles.

Au besoin, le personnel du Centre de relation avec la clientèle de l'information foncière peut vous offrir un soutien technique pour l'abonnement et la commande de produits.

Faites le **4** pour une demande relative aux limites municipales.

Un arpenteur-géomètre répondra aux questions portant sur les règles et les modalités qui s'appliquent à la préparation des plans et des descriptions techniques.

Faites le **5** pour toute autre demande.

Pour joindre la personne responsable de votre dossier, composez son numéro de poste. Sinon, votre appel sera acheminé au secrétariat.

*Ces services sont offerts à compter de 10 h le matin.